ACADÉMIE
DE TOULOUSE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

**Rectorat**
**Direction des Examens et Concours**
DEC4
Affaire suivie par :
Tél : 05 36 25 76 45
Mél : dec4@ac-toulouse.fr

75, rue Saint Roch CS 87703
31077 TOULOUSE Cedex 4

SESSION 2023

# DOSSIERS PROFESSIONNELS

Dans le cadre de certains Brevets Professionnels (BP) ou Mentions Complémentaires (MC), **les candidats devront concevoir un dossier professionnel pour la présentation d'une épreuve orale**.

Sa réalisation doit se conformer aux exigences du référentiel d'examen, en ligne sur le site de l'académie de Toulouse à la rubrique « Scolarité/Etudes/Examens ».

## Brevets professionnels

Vous devrez transmettre impérativement un **dossier en deux exemplaires au centre d'examen désigné** pour l'épreuve (cette information figurera sur la convocation) **le mardi 23 mai 2023 au plus tard.**

## Mentions complémentaires

Vous devrez transmettre **impérativement le jour de l'épreuve un dossier en deux exemplaires au centre d'examen désigné** pour l'épreuve (cette information figurera sur la convocation).